



Critique de la prestation d'une entreprise

Par **marcvart**, le **02/01/2010 à 20:19**

Bonjour,rnrnEst-il possible de critiquer négativement (mais sans diffamer et sans insulte bien sûr) le travail (la prestation) d'une entreprise dans un blog ou sur un site web ?rnrnMerci.

Par **LeKingDu51**, le **03/01/2010 à 03:18**

Bonjour,rnrnCritiquer négativement les prestations d'une entreprise sur Internet, c'est s'exposer au risque d'une action en diffamation.rnrnLa frontière est en effet assez mince et il faudrait lire l'article afin de pouvoir garantir qu'il n'y a aucun risque.rnrnCdl

Par **marcvart**, le **03/01/2010 à 09:05**

Merci,rnrnY-a-t-il une loi et une jurisprudence (facilement accessibles) qui décrivent avec précision les limites à ne pas franchir ou est-ce seulement laissé à l'appréciation du tribunal au regard du langage, du vocabulaire utilisé etc. ?rnrnMerci.

Par **Alain STEVENS**, le **07/01/2010 à 07:39**

C'est une pratique douteuse, souvent utilisée par des concurrents malveillants ou des collaborateurs mécontents.rnrnLa frontière est mince entre la critique et la diffamation ou le dénigrement.